L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

DUFOUR & LIBERT, Editeurs-Propriétaires,

Bureaux—No. 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
JEUDI MATIN 23 JANVIER.

Revue des Journaux.

La séance du 14 janvier, dans la Chambre des Représentants, indique, dit le *Picayune*, que le Congrès prend un vif intérêt aux affaires de notre Etat. Il est à remarquer que pas une voix ne s'est élevée pour défendre le juge Durell, assailli de tous côtés. Butler a fait l'exposé le plus complet des faits; il a démontré que le gouvernement de Pinchback ne pouvait être reconnu, parce que son existence était basée, non sur des retours légaux, mais sur des certificats et des affidavits. Les inspecteurs des Etats-Unis n'avaient aucune qualité pour faire des retours d'Etat, ils n'ont donc pu donner que des certificats." Notre confrère du *Picayune* reproduit la conclusion de Butler, et il s'appuie sur les aveux mêmes de ce représentant pour soutenir que le seul remède est de prendre les retours légaux, scrupuleusement corrigés, et de placer au pouvoir ceux qu'ils déclarent élus.

Le *Picayune* prend à partie M. Casey à cause des fausses allégations contenues dans ses dépêches au Président, et à cause de son appels réitérés pour l'emploi des baionnettes.

Le même journal est opposé au rappel de la loi fédérale sur les faillites; il voudrait seulement voir la loi amendée et il espère que la question sera renvoyée au prochain Congrès qui la résoudra par des amendements et non par un rappel.

Le *Times* dénonce le bill présenté par M. Jasper Blackburn, dans la Législature des Bionnettes, sur l'imprimeur d'Etat. Ce bill a pour objet de perpétuer toutes les infamies de l'ancien bill, monopole des annonces judiciaires, impressions de la ville et impressions de l'Etat, à des prix exorbitants.

Des avis spéciaux de Washington au *Times* annoncent qu'il y a des chances pour l'adoption d'un compromis qui consisterait à réunir tous les membres de la législature déclarés élus par les deux bureaux, et à considérer cette assemblée comme l'assemblée légale. Ce serait, dit notre confrère, une solution pratique. Les deux Chambres, alors, décideraient les droits des prétendants aux autres sièges. Le *Times* pense que le Congrès devrait examiner les retours et les actes pour les autres emplois; nous ne sommes pas de cet avis. Il nous semble que l'action du Congrès doit se borner à reconstituer une législature. Une fois cela fait, c'est à la Législature qu'il appartient de juger toutes les autres questions et d'aussi facile, grâce à la loi de 1872, qui institue un nouveau bureau élu par le district.

Le *Times* renchérit sur le *Republican* en demandant une intervention des Etats-Unis à Cuba. Si son article était écrit par Martin Smith, nous pourrions le trouver juste, mais il a lieu de nous étonner de la part d'un journal qui a été loin de partager les théories du célèbre abolitionniste. L'argumentation du *Times* aboutit à cette conclusion peu morale mais qui pèse trop souvent sur la politique des Etats:

"Nous ajouterons seulement que si le président est ambitieux, l'Espagne est très faible."

C'est clair: Cuba fait envie aux Etats-Unis, ceux-ci se croient les plus forts — donc ils doivent la prendre.

Pour nous, tout en déplorant la continuation d'un conflit sanglant qui affige l'humanité, nous persistons à penser que les Etats-Unis n'ont aucun droit ni aucun intérêt à intervenir dans cette querelle.

Le *Times* est mieux inspiré dans sa critique des télégrammes de Casey; il fait ressortir que le chef des douaniers n'a pas été préoccupé que d'une seule chose: sauver son parti en Louisiane."

Le *Republican* répond à nos observations sur sa proposition relative à la reconnaissance des insurgés cubains comme belligérants. Il nous a mal compris sur un point: nous n'avons pas qualifié de "comédie" l'horrible guerre qui afflige l'île de Cuba; nous avons appliqué ce terme à la conduite de l'administration qui cherche des prétextes d'intervention. Notre confrère invoque des raisons d'humanité et des raisons d'intérêt. Les raisons d'humanité en faveur d'une intervention nous paraissent douteuses. Si l'on réfléchit aux conséquences d'une intervention, on peut croire qu'elle ne fera qu'ajouter aux horreurs du conflit déjà existant. Au point de vue du droit des gens, nous ne voyons que d'assez mauvais prétextes d'intervention. Quant aux intérêts, le doute est encore plus grand. Quand les Etats-Unis auront pris possession de l'île, proclamé l'émancipation, le suffrage universel et ce qui s'en suit, Cuba sera pour eux un fardeau et un embarras, tout comme le sont la Caroline du Sud et la Louisiane. Les nègres affranchis à Cuba travailleront encore moins, car le climat et les productions naturelles du sol leur permettront de mener une vie vagabonde.

Bref, Cuba pourra subir le sort de la Jamaïque. En admettant même que l'industrie sucrière de la Louisiane puisse profiter éventuellement de la révolution opérée dans les Antilles espagnoles, l'humanité et le respect du droit d'autrui nous portent à souhaiter à son voisin des calamités dont nous pourrions tirer profit.

Nous préférons laisser toute la responsabilité au parti de l'administration.

Le *Republican* prétend que le gouvernement de la ville n'a pas le droit de demander des secours tant que ses amis étaient l'autorité de l'Etat—lisez de la même plume Pinchback-Kellogg. Il parle de la crise monétaire des républicains, comment se fait-il qu'elle ne vienne pas au secours de la réunion de la rue Dryades? C'est que les républicains préfèrent garder l'argent qu'ils ont soutiré du trésor de l'Etat depuis quatre ans, que de le risquer pour soutenir un gouvernement qui va sombrer.

UN AUTRE CAS DE SUICIDE.—En pénétrant, avant hier soir, dans son cabinet de toilette attenant à sa chambre à coucher, M. P...., entrepreneur, trouva son secrétaire forcé à l'aide de crochets, que le gardien avait oubliés sur un meuble. Une somme de cinq mille francs avait disparu du tiroir, où il avait déposé la veille une somme plus importante et un assez grand nombre d'actions des obligations du Crédit foncier.

Le vol aurait donc pu être plus considérable. Le contenu du tiroir n'avait pas tenté le voleur, et M. P.... se réjouissait de n'en être quitte à si bon marché, quand ayant appelé son domestique, il constata que, malgré l'heure avancée de la nuit, il n'était pas encore rentré depuis dîner. Comme lui seul avait pu pénétrer dans le cabinet, M. P.... en conclut que son domestique s'était enfui en emportant la somme disparue.

Ce matin, M. P.... se leva très tôt, et, comme il allait sortir, on lui apprit que Cordanean, son domestique, était rentré le bon matin dans sa chambre. On observa qu'il était très pâle et qu'il était des vêtements neufs.

Une heure après, M. P.... faisait ouvrir la porte de la chambre de Cordanean, qu'on trouvait pendu contre un lit. La mort remontait à une heure environ. Une lettre adressée à M. P.... le malheureux avait déposée sur son lit, expliquait sa conduite. Cordanean avait épousé une jeune fille dont le père voulait consentir à leur union que moyennant une somme de 10,000 francs qu'il devait servir à acheter un fonds de commerce. C'est pour se procurer cette somme qu'il s'était emparé des 5,000 francs, et qu'il avait tenté le jeu. Son intention était de restituer la somme dans le tiroir de M. P.... Il avait agi, mais il avait tout perdu, et lui ne restait plus que le suicide.

TRÔNE VACANT.—Une majesté polynésienne vient de disparaître: le roi Kamehameha V est mort dans sa capitale d'Honolulu. Kamehameha V n'était âgé de quarante deux ans: il était le dernier représentant de cette dynastie des Kamehamba, qui a introduit la civilisation et l'influence anglaise dans Hawaï. Il est dont les légendes mythologiques ne nous racontent les combats de la déesse des volcans Pélé. Tout nous indique que la royauté hawaïenne va décroître à une anglaise, la reine Emma, née Rooke, âgée de trente-cinq ans, veuve depuis 1863 du prédécesseur de Kamehameha V, le roi Kaméhamé-IV.

Le *Rappel* saisit aux cheveux l'occasion qui lui fournit la question de la succession hawaïenne pour étaler ses sentiments démocratiques, et propose aux Hawaïens de proclamer la République. La République à Honolulu, chez les Polynésiens! *Rappel* n'y pensez pas; que ne conseillez-vous aux Hawaïens de choisir pour roi M. Victor Hugo!

☞ On trouvera un grand assortiment de macaronis, vermicelles, et autres pâtes de l'extrait de café à la grande fabrique de Normand & Rouen, rue de la Vieille-Levée.

DÉPÊCHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

EUROPE.

FRANCE.

Exécution de trois Communistes.

Paris, 22 janvier.—Ferovitly, Decamp et Benot, condamnés communistes, ont été fusillés ce matin dans la plaine de Satory. Ferovitly est mort sans dire un mot. Decamp a dit: Je meurs innocent; j'ai bas les fonctionnaires, les avocats et Thiers.—Benot est mort en criant: Vive la République, la commune et l'armée." Une volée a suffi, tous étant morts à l'instant.—L'exécution avait attiré peu de monde.

Messes pour Napoléon à Paris.

Paris, 22 janvier.—Des messes pour le repos de l'âme de l'empereur Napoléon III ont été célébrées dans nombre d'églises en cette ville, aujourd'hui, et des foules nombreuses ont assisté partout aux services.

Paris, 22 janv—La Seine a de nouveau éprouvé une forte crue. Ses eaux ont débordé d'un mètre 60 centimètres le niveau ordinaire et l'on craint une autre inondation.

ANGLETERRE.

Le comte de Pierrefonds.

Londres, 22 janv—On rapporte qu'à une conférence récente tenue à Chiselhurst, il a été décidé que l'Impératrice Eugénie et le prince Jérôme Napoléon seraient les tuteurs politiques du Prince Impérial et dirigeraient en conséquence les mouvements du parti. On dit qu'aucun manifeste, annonçant les intentions des Bonapartistes, ne sera émis, ni aucune proclamation publiée. Le Prince Impérial ne prendra pas le nom de Napoléon IV, mais il sera connu sous celui de comte de Pierrefonds. Il a adopté pour devise: "Force mais pas d'impatience."

PRUSSE.

Emigration allemande.

Berlin, 22 janv.—Il y a un grand mouvement d'émigration en Amérique parmi les colonies allemandes en Russie. 120 familles ont quitté Berzina seulement.

Madrid, 22 janvier.—Le congrès a discuté aujourd'hui le projet de loi qui établit le service militaire forcé.

Bonté pour Napoléon à la cour impériale allemande.

Berlin, 22—Par ordre de l'empereur Guillaume, la cour allemande portera pendant une semaine le deuil pour Napoléon.

ESPAGNE.

Madrid, 22—Un comité spécial du Congrès sur l'abolition de l'esclavage à Porto Rico, présentera probablement son rapport demain.

La question de l'indemnité a été réglée, et les débats seuls retardent le rapport.

Le comité proposera que l'émancipation des esclaves sera accomplie en quatre mois après la promulgation ou l'adoption du bill.

Le maréchal Serrano et les députés conservateurs décideront aujourd'hui la politique qu'ils comptent suivre.

RUSSIE.

St. Pétersbourg, 22—La grande-duchesse Hélène Paulonia est morte.

WASHINGTON.

Washington, 22 janvier.—Le colonel Carrington, président de la compagnie du canal de Kanawha et de James river, nie avoir dit qu'il y avait conflit entre le canal de Kanawha et le canal du Grand-ouest. Il dit qu'il n'y a pas et qu'il ne peut jamais y avoir de conflit d'intérêt entre ces grandes entreprises.

Le comité des voies et moyens a informé le secrétaire Boutwell qu'il ne propose aucune nouvelle législation pour la négociation des bons des Etats-Unis.

Washington, 22 janv—Un mémoire des négociants de la Nouvelle-Orléans demande au gouvernement de se charger des levées du Mississipi.

La Chambre discute en ce moment l'admission du Colorado.

Enquête sur les affaires de la Louisiane.

Le comité des élections commencera l'enquête sur les affaires de la Louisiane demain, à 10 heures, en présence du public probablement. Nombre de témoins sont arrivés.

Washington, 22 janv—SÉNAT.—Le bill abolissant le rang d'amiral et de vice-amiral dans la marine a passé et va au Président.

M. West a présenté les pouvoirs du général McMillan et de John Ray contestants, pour la vacance de Kellogg. Référé au comité des élections.

Le bill pour les corvettes de guerre a passé avec les amendements par un vote de 39 contre 8.

Le bill abolissant le privilège d'affranchissement postal a passé, et aura effet à partir de juillet prochain.

Chambre.—Pas de décision sur le bill du Colorado.

Le bill pour créer des commissaires de commune a été déposé sur la table par 121 contre 64.

Washington, 22—M. Ames, du comité de finance du Sénat, a rapporté un bill original établissant la somme de quatre dollars 86 cents et 5 mills et demi comme la valeur douanière du souverain or de la livre sterling de la Grande Bretagne et comme le pair du change.

Washington, 22 janv—Le comité des voies et moyens a discuté longuement la question du remboursement de la taxe sur le coton.

M. Kern, du comité, dit que la taxe n'était pas inconstitutionnelle et nulle pour défaut d'uniformité. Son discours est fort élaboré et tous les points sont discutés d'une manière méthodique et habile.

M. Beck pensa que les deux tiers des taxes collectées en 1866, 67 et 68 doivent être remboursés aux producteurs sans preuve d'exportation.

Tous les membres du comité des voies et moyens semblent opposés à tout payement qui irait dans les mains des coureurs d'ambaines.

La question du télégraphe postal viendra bientôt. Les sénateurs Conklin, Carpenter, Schuz, Trumbull et Thurman ont tous préparé des discours pour combattre ce projet.

Les sénateurs Edmunds et Morton ne favorisent pas le plan, mais ils n'y ont pas pris assez d'intérêt pour examiner à fond cette affaire. Le bill sera défendu par les membres de légère influence, tels que Stewart et Ramsey, appuyés par une pagade de carpet-baggers. On verra alors que tout ce qu'il y d'intelligent au Sénat est contre la mesure, bien qu'on dise qu'elle passera à une majorité de 10 voix.

Observations Météorologiques.

Les probabilités annoncent des vents d'Est et de Sud-Est et une baisse du baromètre avec la pluie pour les Etats de l'ouest du Golfe.

DIVERS.

New-York, 22—Les steamers Columbia et Crescent City, de la ligne de la Havane, ont été saisis pour dettes. Le Moro Castle sera saisi aussi à son arrivée.

San Francisco—Des renforts se portent contre le capt. Jack. 14 corps de blancs ont été laissés sur le dernier champ de bataille.

Le clipper Young America est arrivé de Liverpool en 99 jours. C'est le trajet le plus rapide qui ait encore été fait.

Springfield, Illa. 22 janv—Richard Oglesby a été élu sénateur aux Etats-Unis, aujourd'hui.

Savannah, 22 janv—Les démocrates ont élu Anderson maire et tout le conseil des aldermen.

Atlanta, 22 janvier.—Premier tour de scrutin pour un sénateur des Etats-Unis—Gordon 84, Stephens 71, Hill 25, Fielder 8, Ackerman 14. Second tour—Gordon 87, Stephens 71. Troisième scrutin: gain pour Stephens. Quatrième tour—même résultat. Cinquième tour—Gordon 118, Stephens 86, Ackerman 7. Stephens représentera probablement le général Wright comme représentant au Congrès le 8me district.

New-York, 22 janv—La Compagnie de la Baie de Samana s'est réunie et a accepté le rapport des commissaires. Elle a élu des officiers pour cette année.

Candidature d'Alex. H. Stephens.

Atlanta, 22—A une réunion des sénateurs et représentants du 8e district congressionnel sous la présidence du général Robert Toombs, il a été décidé qu'Alexander H. Stephens serait porté au Congrès et que tous les autres candidats se retireraient en sa faveur. M. Stephens accepte la nomination et sera élu sans aucun doute.

Le gouverneur lancera une proclamation ordonnant qu'une élection aura lieu sans délai. La santé de M. Stephens s'affaiblit et sa nomination procurera une satisfaction générale.

Conspiration contre le secrétaire Boutwell

New York, 22—On dit que des opérateurs notables de Wall Street font d'actifs efforts pour mettre un homme de New York à la place de Boutwell comme secrétaire du Trésor, afin de faire inaugurer une politique financière différente.

Impression de Bons Japonais à New York

L'impression de bons et de billets de circulation pour le gouvernement japonais, en cette ville, est achevée, et M. T. Yosio, commissaire japonais, qui a surveillé le travail, repartira bientôt pour son pays.

New York, 22—La Compagnie de Samana a l'intention d'acheter ou de faire construire trois steamers qui, avec le "Tybee" feront le service régulier entre ce port et la baie de Samana, une fois la ligne établie.

La compagnie a aussi l'intention de louer un grand steamer qui ressemblerait dans l'île les excursionistes qui désireraient la visiter avant d'y établir leur résidence. Le "Tybee" reçoit maintenant des meubles de maison, des installations, etc., pour les maisons de la Compagnie.

MARCHES.

Marchés Européens.

Liverpool, 22 au soir—Coton lourd, Mid. 9 3/4 à 7/8. Orléans 10 à 1/8. Vendu 10,000.

Marchés Américains.

New-York.—On rapporte que les bons d'or à 7 pour cent et de première hypothèque du chemin de fer central du Mississippi et Texas, de 1000 piastres chacun, se méden de 6976 à 6300 inclusivement, ont été enlevés aujourd'hui de la maison de banque de Wm. T. Hatch & fiod, Wall Street.

New-York, 22 au soir—Coton ferme. Vente du 2,453 balles, Mid. 25 5/8. Orléans 21 1/8.

New York, 22 janvier.—Argent actif, de 4 à 5. Change fort, 109 3/4. Or ferme, 109 3/8.

LE JAUGEAGE DES NAVIRES DE COMMERCE.

Rapport au président de la République française.

Monsieur le président.—Les navires de commerce sont connus, dans presque tous les pays, à des taxes qui se perçoivent d'après le tonnage officiel de ces navires, c'est-à-dire d'après le résultat de leur jaugeage par les agents de l'Etat.

En France, le volume du tonneau de mer est fixé par l'ordonnance du maréchal du mois d'août 1681 à 42 pieds cubes, correspondant dans le système métrique à 1 mètre cube et 41 centièmes. La méthode de jaugeage que la douane française applique remonte à la loi du 12 nivôse an II. La formule en avait été donnée par le géomètre Lequendre, et elle exprimait, dans la mesure et en approximations aussi possibles, le nombre de tonneaux de marchandises que les navires étaient présumés pouvoir prendre à fret. Mais d'autres pays avaient adopté des méthodes moins exactes, on fut amené à agir comme eux. L'ordonnance du 18 novembre 1837, qui fait règle aujourd'hui, réduisit d'un sixième le tonnage officiel. Il équivalait avant cette ordonnance aux deux cinquièmes environ de la capacité totale des navires. Il n'a reproduit depuis 1837 qu'un peu plus de la moitié de cette capacité.

L'Angleterre est arrivée par une marche vole à des résultats analogues. Chez elle, le tonneau commercial de fret est compté habituellement pour 50 ou 52 pieds cubes (mesure anglaise) répondant en moyenne, à très peu près, au tonneau de 42 pieds cubes en mesure française. Dans la jauge officielle anglaise, le tonneau est calculé à raison de 100 pieds cubes. On lui paiguan ainsi un volume presque double du tonneau commercial.

La méthode anglaise et la méthode française ont donné lieu de communiquer qu'elles ne font porter la taxe que sur la moitié environ de la capacité totale des navires. Mais leurs procédés pratiques diffèrent essentiellement. La méthode française attribue indistinctement à tous les navires une seule forme théorique sur laquelle elle établit ses calculs. La méthode anglaise tient compte, au contraire, pour chaque navire, de sa forme effective.

Le tonnage officiel anglais a, de la sorte, sur le tonnage officiel français l'avantage d'être toujours proportionnel au volume effectif des navires. Quand il s'agit des déductions à accorder aux bâtiments à vapeur, l'avantage appartient aussi à la méthode anglaise, qui calcule ces déductions d'après l'espace occupé par le moteur et ses dépendances, tandis que la méthode française les fixe uniformément eux deux cinquièmes du tonnage total.

La plupart des nations maritimes emploient aujourd'hui la méthode anglaise. Récemment encore elle a été appliquée en Autriche, aux Etats-Unis et en Allemagne. Après avoir pris l'avis d'une commission spéciale, j'ai pensé avec mes collègues aux départements des affaires étrangères, de la marine et des finances, que la France devait aussi adopter cette méthode. De fait, le régime actuel de notre marine ne sera pas sensiblement modifié, et notre adhésion à un système de mesurage qui tend à se généraliser aura pour elle une incontestable utilité. L'industrie maritime est essentiellement, en effet, une industrie internationale.

Ses navires ont à lutter avec ceux de tous les autres pays. Il lui importe beaucoup que, partout et pour tous les pavillons, les droits de tonnage soient perçus d'après les mêmes errements.

L'article 6 de la loi du 5 juillet 1836 donne au gouvernement la faculté de modifier les méthodes de jaugeage. En vertu de cet article, j'ai préparé un décret que j'ai l'honneur, monsieur le président, de soumettre à votre signature. Il prescrit l'emploi de la méthode anglaise, sous la condition que les mesures seront prises d'après le système métrique. Les trois dimensions des navires seront exprimées en mètres et fractions de mètre et le produit sera divisé par 2 mètres cubes 83 centimes, qui correspondent à 100 pieds cubes anglais.

La mise à exécution du décret est fixée au 1er juin prochain. Ce délai suffira pour que, dans tous les ports, les douanes soient en mesure d'appliquer de nouveaux procédés de jaugeage.

Veuillez agréer, monsieur le président, l'hommage de mon respectueux dévouement.

Le ministre de l'Agriculture et du commerce,
E. TEISSERENC DE BORT.

Le président de la République française,

Sur le rapport du ministre de l'agriculture et du commerce,

Vu l'article 6 de la loi du 5 juillet 1836, portant: "Le mode de jaugeage prescrit par la loi du 12 nivôse an II pourra être modifié par des ordonnances royales;"

Décrète:

Art. 1er. Les navires de commerce seront jaugés d'après les méthodes appliquées en Angleterre, en vertu du bill du 10 août 1854.

Les dimensions servant au calcul du tonnage seront exprimées en mètres et fractions décimales du mètre. Leur produit sera divisé par 2 mètres cubes 83 centièmes.

Le nombre des tonneaux obtenus sera gravé au ciseau sur les faces, avant et arrière du maître bau.

Art. 2. Les dispositions du présent décret recevront leur exécution à dater du 1er juin prochain.

Tout navire qui sera construit postérieurement à cette date devra être soumis aux opérations du jaugeage, avant qu'aucune cloison ou aucun compartiment ait été établi à l'intérieur de la cale.

A partir de la même date, les navires composant l'effectif actuel de la marine marchande devront, au fur et à mesure de leur retour en France, et après leur entier déchargement, être laissés vides pendant le délai nécessaire, pour le jaugeage, mais que, toutefois, ce délai doive dépasser huit jours.

Les constructeurs, propriétaires ou consignataires seront tenus de faire établir, à leurs frais, les échafaudages nécessaires pour la mesurage des dimensions des navires.

Art. 3. Le ministre de l'agriculture et du commerce et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Versailles, le 24 décembre 1872.

A. THIERS.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 22 janvier 1873.

Comptoir d'échanges (Clearing-House) de la Nouvelle-Orléans.

	Echanges.	Balances.
20 Janv.....	3,108,695 44	280,440 29
21 Janv.....	2,931,049 27	195,397 75
22 Janv.....	3,268,877 14	297,856 83
Jusqu'ici, cette semaine....	10,303,144 87	1,026,397 91
Même temps, la semaine dernière.	9,986,389 66	837,941, 18
Total de la sem. dernière.....	14,080,431 14	1,986,320 46
Total de la semaine précédente	14,543,765 83	1,099,543 68

Le marché monétaire continue à s'améliorer, mais l'amélioration est graduelle et sente n'avons aucun changement important à constater. Les offres, bien qu'elles diminuent dans la plupart des banques, sont encore assez nombreuses, mais la demande est faible dans les rues et s'attache principalement au papier de premier ordre.

Nous continuons de coter les signatures de premier ordre accompagnées d'excellentes garanties collatérales à 10 à 12 pour cent par an, le No 1 à 15, le papier de second ordre à 18, le papier hypothécaire de premier ordre à 10 et celui de second ordre à 12.

L'or a ouvert à 113 à 113 1/4 contre 113 5/8 à New-York et, après un mouvement assez prononcé, a fermé à 113 7/8 à 113 1/2 contre 113 1/2 à New York. Les transactions embrassent $78,000, dont $14,000 (6000, 2000 et 10,000) à 113, $62,000 (1000, 4000, 6000 et 11,000) à 113 1/8, $40,000 à 113 1/4 à 113 1/4. et $20,000 à 113 3/8. Dans l'argent, la vente annoncée est de $1500, en billets de banque américains, à 110 1/2. Les demi-piastres américaines sont, maintenant cotées nominales à 109 1/2 à 110 1/2, et les piastres mexicaines à 1/2 à 2 pour cent de prime sur l'or.

Le change sterling a été animé et les taux de banques ont légèrement faibli. Les opérations comprennent 73,000 livres, dont 4,000 connaissement à 122 1/4, 2000 do à 122 1/2, 6000 do à 122 1/2 à 122 5/8, 2000 clear No 1 à 122 5/8, 6,500 (2500 connaissement et 4000 clear No 1) à 122 3/4, 10,000 connaissement à 122 5/8 à 122 7/8, 5000 clear No 1 à 122 7/8, 21,000 (16,000 connaissement de navire américain à 122 1/8, 5,000 clear No 1 à 122 1/4 et 600 de banque à 122 3/4.

Dans les francs, 600,000, dont 200,000 en change de commerce à 5.18 moins 1/8 à 4.66 3/4, 100,000 dito à 4.67 1/2 à 4.66 1/4, 150,000 dito à 4.66 1/4, 100,000 sur Anvers à 4.62 3/4 et 50,000 sur la Suisse à 4.61 1/4.

Les traites sterling étaient cotées à 123 5/8 à 123 3/8 à connaissement et clear No. 1 et— à 123 3/4 le change de banque; les francs, à 4.67 1/2 à 4.66 1/4 le change particulier et 4.63 3/4 à 4.65 1/2 le change de banque. Les marcs d'Allemagne étaient cotés à 107 1/2 à 108.

Il y a eu beaucoup d'offres dans le change américain; et les taux du change de commerce ont légèrement baissé. Les ventes s'élèvent à $426,000, dont $76,000 de banquiers et de banque, sur New York, à vue, à 1/4 à 5/16 pour cent d'escompte, $190,000 ($5,000 en change de commerce, 25,000, 50,000 et 55,000 de banquiers, 10,000 et 25,000 de banque) à 3/16, $100,000 de banquiers 3/16 à 1/8, $26,000 en change de commerce à 11/32, $28,000 do à 3/8 et $15,000 do à 1/2.

Les banques ont tiré sur New York à 1/4 pour cent d'escompte et le change de commerce à vue a été coté à 3/16.

Une vente de 15 actions de la banque Hibernia a eu lieu à $112. 5 de la banque Germania Nationale à $175, 10 de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans à $65.

$8,000 de nouveaux bonds sept pour cent de la ville ont changé de mains à 60 1/4, $6,000 et $8,000 à 61.

On n'a pas annoncé de ventes d'obligations de la ville ou de l'Etat.

Nous n'avons pas entendu mentionner de ventes de mandats.

Les certificats d'allocations de la ville étaient cotés, à la clôture, à environ 65, ce qui est une baisse de deux points depuis hier. La seule vente (annoncée) de quelque importance est de $1000 à 65.

BULLETIN COMMERCIAL.

Mercredi soir, 22 janvier 1873.

[NOTE—Les prix de notre Bulletin Commercial sont pour de la vente en gros; les détails les prix sont plus élevés.]

—GROURIES GENERAUX—

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 19,000 balles, prises à des prix plus fermes et qui ont exigé une hausse de nos cotes de 1/8 à 1/4 c., quant au good ordinary et de 1/4 c., en ce qui concerne les autres grades. Ceci—non compris 200 balles cotées hier—porte le vrai montant des ventes à un peu plus de 9000 balles seulement pour ce qui concerne rien de ce qui a été vendu le jour avant.

Cotes générales.—Cotes de l'Exchange.

Low ordinary..	15— à 15½	—
Ordinary.....	16½ à 17½	16½
Good ordinary	18— à 18½	18—
Low middling	19½ à 19¾	19½
Middling.....	19¾ à 19¾	19¾
Good middling	20— à 20¼	20—
Good middling	20¾ à 20¾	20¾

Le montant à bord de navires non expédiés, soit allant à bord ou engagé pour être embarqué, a été porté, ce matin, à l'ouverture à 197,500 bal., et ce matin, il embrasse 98,000 bal. pour Liverpool, 24,000 pour le Havre, 4000 pour Brême, 2000 balles à destination de la Méditerranée, 17,000 balles à destination de Cork, 12000 à destination de Brême; 18,000 balles à destination de la mer du Nord et 9000 balles pour le Nord, lesquels montent, déduit du stock qui maintenant qu'il a fermé dans notre étude convenant mardi soir, laisse 65,200 pour représenter la quantité qui se trouve en débarquement, dans les ports, intermédiaires ou attendant des ordres.

L'Exchange rapporte: "Ventes de 12,000 balles, y compris 250 douanes hier après 4 heures p. m. Le marché est actif à 1/8 à 1/4 de hausse." Ce rapport n'est mentiré aucun changement de l'ordinary mais elles ont accusé une hausse du good ordinary de 1/8 et des grades plus élevés de 1/4 c. Ventes pour le futur, 250 balles livrables en avril, 19 1/4 c.

—ETAT DU MARCHE AU COTON—

Stock en mains le 21 août, 1872, bal..	6,259	
Arriv. depuis le dern. état.....	2,540	
Arrivé précédemment.....	716,418	719,958
		726,217
Expédié aujourd'hui.....	4808	
Expédié précédemment.....	566,372	571,180
Stock en mains et à bord.....		155,040
Stock l'an dernier à la période correspondante.....		197,500

SUCRE—Reçu 607 boucauts. Inférieur, 5 à 5¼ c. la livre commun, 5⅝ à 7¼ c. fair, 7½ à 8 c.; good fair, 8¼ à 8½ c.; fully fair, 8¾ à 9 c.; prime, 9¼ à 9½ c; choice, 9¾ à 10½ c; seconds, 7 à 9 c.; jaune clarifié 10¼ à 11¼ c.; blanc clair 11¾, 11½ à 12½ c.

MELASSE—Reçu 335 barils. Hausse de 2c. le gallon; fair, 35 à 36 c.; prime, 39 à 40 c.

TABAC—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 10 boucauts de nouveau à 9½ c. 10 de à 9½ c. 20 de vieux (10 et 20) à — c; en cautre, 65 boucauts (3. 30 et 10) à — et lundi, 21 à —. Ce qui porte à 165 boucauts le total des ventes de la semaine tout en réduisant le stock à vendre à un peu plus de 160 boucauts. Les cotes sont nominales mais nous répétons nos chiffres antérieurs:

Lugs 8 à 9 c, low leaf 9 à 9½ c. medium 9½ à 10½ c. good 11 à 11½ c. fine et selections 12½ à 13½.

Exporté aujourd'hui 1397 boucauts. Pas de receptes. Stock en mains d'après notre état courant 3028 boucauts.

FARINE—Vendu. 9,050 barils. choice extra, $6 à $6 25 le baril; superfine, $7; double extra $7 50; low treble extra, $8 et $8 25; good treble extra, $8 50 et $8 75; choice treble extra, $9 25; choice extra, $10, $10 37½, $10 50 et $10 75.

MAIS—Blanc, 71 à 72 c. le boisseau; mêlé, 70 c.

RIZ—Louisiane, commun, 5⅝ à 6¼ c. la livre; do, ordinaire, 6 3/8 à 7¼ c.; prime, 7¼ à 8½ c; choix, 8¾ à 9 c; Caroline fair 8¼ c. do bon, 9 c; Inde, 7¼ c.

CAFE—Rio—cotes: Ordinaire, 19¼ à 20 c., (or) la livre; good, 19¼ à 19¼ c.; fair, 19¼ à 19 c. Stock entre les mains des marchands, en vrac 18,000 sacs.

SEL—Ecos, $1 40; fin, $1 80 à $1 90; Turks Island, $1 à $1 10 le sac de deux boisseaux; sel de table, 34 à 4c. la poche, selon la grandeur.

—VIANDES ET GRAISSE—

PORC—New mess, $14 le baril; au détail, $14 25. Old mess, $13 25.

BACON—Epaules, 5⅝ c. la livre; clear côtés sides, 9 c; clear sides, 9½ c.

JAMBON—Pressé au sucre, 15 à 16 c. la livre.

VIANDE GALEE SECHE—Epaules, 5c la livre; clear côtés sides, 7½ c.; clear sides, 7⅝ c.

GRAISSE—En tierces, 8 à 8¼ c. la livre.

BREAKFAST BACON—Ouest, 10½ à 11 c. la livre; Nord, 11 à 11½ c.

PIEDS DE COCHON—$3 à $3 25 le baril, $3 le fresquin, et $10 50 le barril.

BOEUF—Boeuf du Texas, nouveau $11 50 à $12 50 le baril et $16 à $18 le sleeper; do en demi baril $8 à $8 50; bœuf de Tennessee $16 à $17 le baril et $10 à $10 50 le demi baril; do sur place, $11, Falton market, $15 le demi-baril.

LANGUES—Langues de bœuf nouvelles, $12 à $12 le demi baril et $20 à $21 le baril. Langues de cochon 5 c. pièce, au colis.

SPARE RIBS—$7 50 à $8 le baril.

—COMESTIBLES ET ARTICLES DE CONSOMMATION—

DIVERS—Pommes de terre Rassets et peach Blows, au débarcadère, $3 50 à $3 60 le baril; pickeyes, $4 à $4 25; early Goodrich pour plant, $4 50 à $5; early rose, do, $5; Jackson whites du Nord, do $3 50, sannaire, oignons, $7 à $7 50 le baril. Pommes indécourre $1 50 à $2 le baril; do grand choix, $3 50. Pois blancs de l'Ouest, $10 50 à $11 le baril; do du Nord, $13 à $13 50.

VOLAILLES ET ŒUFS—Volailles, 65—la douzaine; poulets, $4 à $4 50. Canards, $4 à $5; oies, $9 à $10. Dindes, $20 à $24. Œufs; de l'Ouest, 20 à 30 c. la douzaine.

FRUITS—Oranges de la Louisiane, $6 50 le baril. Ananas, $1 50 la douzaine; figue bananes, $1 à $1 50 la douzaine; $1 à $2. Pacanes du Texas, 5½ à 6½ c. la livre avec tendance à la hausse.

BEURRE—Choice Western, 25 à 27 c. la livre; en boites, choix, 28 à 28 c.; bonne qualité, 15 à 20 c.; choice Goshen 32 à 40 c.

FROMAGE—Choice Western Factory, 14 à 15 c. la livre. English dairy, 17½ à 18 c.; nouveau, 16½ à 19 c.; Young America, 24 c.; New York cream, 15 c.

POISSON SALE—Maquereau Extra No 1, $29 le baril, $11 50 le demi bl, $5 le quart de baril, $3 50 la caque. No 1 Bay, $14 le baril, $7 50 le demi-baril, $4 le quart de baril, $1 25 la caque. No 2, $11 50 le baril, $6 le demi baril, $3 le quart de baril, $1 50 la caque. No 3, $9 le baril, $5 le demi-baril, $2.75 le quart de baril, $1 25 la caque. Morue, $1 40 la boite. Hareng, 35 à 40 c. la boite.

FARINE DE MAIS—$2 50 à $2 60 le baril.

WHISKY—Louisiane, rectifié, 93 c. le gallon.

—FOURRAGE—

AVOINE—Vendu, 1000 sacs—42 à 50 c. le boisseau.

SON—$1 50 les 100 livres.

FOIN—$24 à $26 le tonneau.

—DIVERS—

SUIF—Choix, 9¼ c. la livre.

LAINE—Lee, 45 c la livre: Louisiane choix, 35 c.

SAVON—Magnolia, 8, à 8½ c. la livre; blanc, 6 à 6½ c.; palm, 7½ à 8 c.; pressé, olivée patenté, 7 à 7½ c.; Marseille, 12 c.

HUILE DE GRAISSE—Huile d'hiver, choix, 90 c. à $1 le gallon; $1 à $1 25 le gallon.

HUILE DE PALMACHRISTI—15 c. la livre en gros.

HOUGHS DE STAVE—20 c. la livre en gros.

CORDET HOUBLON—Orge de l'Ouest, choix, $1 40 le boisseau; Houblon pour bière, $1. 20 le boisseau; pour d'huile, $1 10 à $1 15; de consommation, $3 à $3 50; de New-York et de Wisconsin, 27½ c. la livre.

PLUMES—Plumes d'oie, 65 c. la livre.

ARTICLES POUR NAVIRES—Essence de térébenthine, 31½ à 32 c. le gallon. Résine pale, $4 25 à $4 50; dito, pale No 1, $3.75 à $4; No 1, $3 à $3 25; No 2, $2.50. Goudron, $3 le baril et $8.75 le demi-baril. Poix, $3 75 le baril.

CHARBON—Le stock de charbon de Pittsburg a beaucoup diminué; il se vend maintenant 90 c. le baril, aux bateaux à vapeur, $1 aux fabricants, et $1 25 au détail. L'An